

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 11 - 14 février 2002**

## NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2002/INF/10**  
28 janvier 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

## RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—IPSR ÉTHIOPIE 6180.00

Le présent document est à lire parallèlement au document intitulé "Rapport résumé d'évaluation de l'IPSR Éthiopie 6180.00" (WFP/EB.1/2002/5/3).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

| RECOMMANDATION  | POUR ACTION PAR                       | RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES   |
|---|---------------------------------------|---|
| <b>Recommandations concernant l'élaboration de la prochaine IPSR</b>  |                                       |   |
| <p>➤ Sur la base des réalisations accomplies au titre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 6180.00, le bureau de pays devrait poursuivre son travail de préparation de la prochaine IPSR, qui devrait être élaborée en prêtant particulièrement attention aux principes directeurs pour la préparation des IPSR.</p>  | Bureau de pays                        | La prochaine IPSR a été élaborée en suivant les principes directeurs pour la préparation des IPSR et a été approuvée.   |
| <p>➤ Le bureau de pays devrait organiser dans les plus brefs délais un atelier d'au moins trois jours avec l'aide d'un modérateur extérieur expérimenté, afin d'élaborer un cadre logique pour la prochaine IPSR; ce cadre logique devrait être établi avec une vaste participation du personnel du bureau de pays et des bureaux auxiliaires, ainsi que d'autres unités du bureau de pays, en particulier les unités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) et de développement; ce cadre logique devrait être établi par, et non pour, le bureau du PAM en Éthiopie et devrait être joint en annexe au descriptif de la prochaine IPSR.</p> | Bureau de pays                        | Le bureau de pays organisera un atelier sur le cadre logique en février 2002, avant le démarrage de la prochaine IPSR. Le personnel concerné des bureaux auxiliaires et l'ensemble des unités, y compris celle de l'ACV y participeront. Le cadre logique sera élaboré et joint en annexe au descriptif de la prochaine IPSR.   |
| <p>➤ Le bureau régional du PAM devrait s'efforcer de gérer les effets sur la région de la fermeture des camps dans l'est du pays et du rapatriement des réfugiés, et envisager le meilleur moyen d'assurer la complémentarité des opérations que le PAM mène dans le nord de la Somalie et en Éthiopie.</p>   | Bureau régional (ODK)                 | ODK assurera le maintien du dialogue entre les bureaux de pays en Éthiopie et en Somalie et veillera à ce que les effets sur la région des déplacements de population soient pris en compte lors de la formulation et de l'exécution d'activités liées au rapatriement.   |
| <b>Recommandations concernant la dotation en ressources</b>   |                                       |   |
| <p>➤ Le PAM devrait poursuivre les activités de sensibilisation des donateurs à la catégorie des IPSR et à ses activités et envisager la possibilité d'organiser des visites de terrain pour les donateurs.</p>   | Bureau de pays, Bureau régional (ODK) | <p>Des efforts ont été faits pour s'assurer avec succès la participation active des donateurs à la mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires effectuée en août 2001. Le bureau de pays et le HCR planifieront des visites des donateurs dans les camps et participeront au forum des donateurs. La diversification de la base des donateurs grâce à des campagnes d'information fait partie du plan global établi par le bureau de pays.</p> <p>ODK s'associera aux bureaux de pays dans la région, y compris en Éthiopie, pour veiller à mieux sensibiliser les donateurs à la catégorie IPSR. Les donateurs seront encouragés à se rendre sur le terrain.</p> |



| RECOMMANDATION   | POUR ACTION PAR | RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES  |
|--|-----------------|--|
| <b>Recommandations concernant l'exécution et la gestion</b>  |                 |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conformément aux recommandations figurant dans le mémorandum d'accord de 1997, le PAM devrait élaborer un plan d'action conjoint avec le HCR.</li> </ul>  | Bureau de pays  | Le bureau de pays passe actuellement en revue le mémorandum d'accord conclu avec l'Administration chargée des réfugiés et des rapatriés (ARRA) et prévoit de passer un accord tripartite final à la fin janvier 2002, fondé sur le nouveau programme de pays du HCR et l'IPSR du PAM. Cet exercice débouchera sur un plan d'action conjoint.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait rechercher des organismes susceptibles de s'occuper des personnes nécessiteuses qui resteront après le rapatriement des réfugiés et la fermeture des camps.</li> </ul>   | Bureau de pays  | Le bureau de pays a déjà noué des partenariats avec le Bureau de l'agriculture et des ONG locales telles que <i>Hope for the Horn</i> afin de s'occuper des personnes démunies lors du rapatriement des réfugiés et de la fermeture des camps. Ces efforts seront poursuivis et consolidés au titre de la prochaine IPSR.  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait passer en revue et modifier, en collaboration avec l'ARRA, le mode de présentation des rapports de visite sur le terrain, pour que les données quantitatives soient accompagnées de données qualitatives sur la réalisation des objectifs des projets et programmes, l'utilisation des denrées alimentaires après distribution et les vues des bénéficiaires concernant les systèmes de distribution; ces renseignements devraient être intégrés dans les rapports de situation mensuels des bureaux auxiliaires.</li> </ul> | Bureau de pays  | L'unité chargée des réfugiés apporte actuellement des améliorations au mode de présentation de ses rapports pour les rendre conformes aux toutes dernières directives de l'OEDE. Celles-ci seront rediffusées et une formation sera dispensée au personnel chargé du suivi sur le terrain, en vue de consolider le programme global.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait continuer à suivre et à travailler avec les partenaires pour parvenir à un recensement rapide des nouveaux arrivés et leur délivrer des cartes de rationnement dans les plus brefs délais.</li> </ul>  | Bureau de pays  | Des opérations de vérification sont menées dans les camps de réfugiés de l'ouest du pays en décembre 2001 et au premier semestre 2002. Le HCR est en train de renforcer et d'accélérer le système de recensement grâce à l'introduction de nouvelles cartes de rationnement et à l'informatisation de la liste des bénéficiaires.  |
| <b>Recommandations liées à l'objectif 1</b>  |                 |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait enquêter sur l'autosuffisance et les mécanismes de défense des bénéficiaires.</li> </ul>   | Bureau de pays  | La mission conjointe d'évaluation des besoins alimentaires menée à la fin août 2001 a présenté notamment les résultats d'enquêtes sur l'autosuffisance et les mécanismes de défense. Il en est rendu compte dans le rapport de la mission. Le bureau de pays continuera de surveiller l'évolution des mécanismes de défense et les possibilités de partenariats, en vue d'accroître l'autosuffisance des réfugiés. |



| RECOMMANDATION   | POUR ACTION PAR | RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES   |
|--|-----------------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait poursuivre les efforts visant à fournir des moulins aux bénéficiaires; en l'absence d'une solution viable à court terme, la ration générale pourrait être adaptée pour compenser les coûts de meunerie.</li> </ul>                                     | Bureau de pays  | Du fait du succès grandissant du programme pilote concernant la fourniture de moulins manuels, le bureau de pays a l'intention de l'élargir au titre de la prochaine IPSR. Depuis mars 2001, quelques moulins ont été distribués dans les camps à titre expérimental, et une formation a été dispensée au personnel et à des réfugiées, afin d'aider la communauté à les gérer et à les entretenir. Étant donné que la demande augmente et que les moulins sont bien gérés et entretenus, de nouveaux moulins seront fournis. Au rythme de croissance actuel, la fourniture d'installations de meunerie sera renforcée au titre de la prochaine IPSR. |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait continuer d'examiner la possibilité d'acheter localement du maïs et du sorgho.</li> </ul>  | Bureau de pays  | Le bureau de pays continuera d'acheter des produits localement et pourrait intensifier ses achats pendant les récoltes.   |
| <b>Recommandations liées à l'objectif 2</b>  |                 |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait continuer à effectuer régulièrement des évaluations nutritionnelles auprès des enfants de moins de 5 ans dans l'ensemble des camps, notamment pour les indicateurs de retard de la croissance et de dépérissement.</li> </ul>                          | Bureau de pays  | Des enquêtes nutritionnelles sont menées conjointement par le HCR, le PAM et l'ARRA tous les six mois. On constate cependant quelques exceptions dans l'est du pays, qui rencontre des problèmes de sécurité ou fait l'objet de vastes opérations de rapatriement.  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait poursuivre le suivi de routine des distributions effectuées au titre de l'alimentation complémentaire et thérapeutique, en rendant compte régulièrement dans des rapports de situation mensuels, en collaboration avec les partenaires.</li> </ul>     | Bureau de pays  | Le nutritionniste du PAM travaille actuellement avec le HCR pour former le personnel de l'ARRA afin d'améliorer le suivi et la présentation de rapports sur l'alimentation complémentaire et thérapeutique.   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait revoir avec les partenaires les directives actuelles de l'ARRA relatives au traitement et au suivi des enfants souffrant de malnutrition, en tenant compte des directives HCR/PAM.</li> </ul>  | Bureau de pays  | Les nutritionnistes du bureau de pays travailleront avec le HCR et l'ARRA pour passer en revue ces directives.  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait mettre au point une stratégie visant à dispenser une éducation nutritionnelle aux bénéficiaires des camps et à former le personnel de santé pour lui permettre d'identifier les signes de malnutrition dans tous les groupes de population.</li> </ul> | Bureau de pays  | Le bureau de pays appuie les efforts du HCR visant à dispenser une éducation nutritionnelle dans les camps et poursuit sa coopération avec le HCR pour former le personnel de santé de l'ARRA.  |
| <b>Recommandations liées à l'objectif 3</b>  |                 |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le PAM devrait continuer de fournir des colis de rapatriement dans les camps de l'est du pays, mais évaluer la nécessité et l'utilisation des rations pour neuf mois, y compris les denrées transformées, lors des rapatriements futurs.</li> </ul>                   | Bureau de pays  | Le bureau de pays continuera de fournir une ration pour neuf mois aux réfugiés somalis qui sont rapatriés, mais il la réexaminera compte tenu de facteurs tels que l'aide à la réintégration accordée dans le pays d'origine.   |



| RECOMMANDATION   | POUR ACTION PAR | RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES   |
|--|-----------------|---|
| <b>Recommandations liées à l'objectif 4</b>  |                 |   |
| ➤ Le PAM devrait continuer d'appuyer la restauration de l'environnement dans les zones dégradées par les activités associées à la présence de réfugiés, et poursuivre la formation du personnel du PAM et des partenaires d'exécution dans le domaine de la planification participative. | Bureau de pays  | Le bureau de pays continuera de dispenser une formation à l'approche fondée sur la planification participative et fournira une aide, à titre de suivi, aux partenaires engagés dans la remise en état des terres dégradées par le biais d'activités vivres-contre-travail (VCT).  |
| <b>Recommandations liées à l'objectif 5</b>  |                 |   |
| ➤ Le PAM devrait réviser la formulation de l'objectif pour permettre l'identification d'activités appropriées.   | Bureau de pays  | Cet objectif a été révisé pour l'IPSR 10127.0.  |
| <b>Recommandations liées au respect des Engagements du PAM en faveur des femmes</b>  |                 |   |
| ➤ Le PAM devrait continuer à favoriser la participation des femmes aux activités de projet, tout en veillant à ce que les hommes et les femmes soient consultés et à ce que la charge de travail des femmes soit prise en compte.  | Bureau de pays  | Le PAM continuera de fournir un appui aux comités féminins d'aide alimentaire, qui sont actifs dans l'est et viennent de voir le jour dans l'ouest, et il continuera à travailler avec l'ARRA et le HCR pour appuyer la participation des femmes aux comités de réfugiés. Le bureau de pays a dispensé au personnel de terrain de l'ARRA une formation à la sensibilisation aux sexospécificités et à l'intégration des considérations de parité hommes-femmes. |
| ➤ Pour améliorer encore le nouveau système de distribution, le PAM devrait examiner la possibilité d'introduire des cartes d'alimentation établies conjointement au nom des hommes et des femmes.  | Bureau de pays  | Le bureau de pays engagera des discussions avec le HCR et l'ARRA à ce sujet.  |

